



Berne, le 22 juin 2020

Conférence de presse de la conseillère fédérale Keller-Sutter en vue de la votation populaire du 27 septembre 2020 sur l'initiative populaire fédérale « Pour une immigration modérée (Initiative de limitation) »

Intervention de Hans-Ulrich Bigler, directeur Union suisse des arts et métiers usam, coprésident Comité PME « NON à l'initiative de résiliation – NON à la destruction des emplois »

Mesdames et Messieurs,

La crise du coronavirus l'a clairement mis en évidence : sans le personnel qualifié européen, notre système de santé aurait rapidement atteint ses limites. Il se serait même effondré si l'évolution de la pandémie s'était révélée plus grave. Avant même la crise, l'Union suisse des arts et métiers usam avait déjà attiré l'attention sur la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre de sa campagne contre l'initiative de résiliation. Faisant preuve d'intuition, nous avons, en février, lancé la campagne avec un visuel clé mettant en scène une aide-soignante polonaise – et quelques semaines plus tard, notre sujet était d'une brûlante actualité.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée est cependant loin de se limiter au secteur de la santé, comme en témoigne une étude réalisée par le cabinet de recrutement international Robert Walters auprès de 150 entreprises en Suisse. Le résultat montre en effet clairement que tant les petites et moyennes entreprises que les grands groupes sont confrontés à un manque aigu de candidats qualifiés pour les postes vacants ou nouvellement créés. 68% des employeurs interrogés estiment que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée affecte leurs processus de recrutement. 50% se plaignent du manque de candidats disponibles au niveau régional.

Les enquêtes menées par le groupe Adecco Suisse montrent, elles aussi, que la pénurie de travailleurs qualifiés s'aggrave dans notre pays. Depuis le lancement de l'indice de la pénurie de main-d'œuvre en 2016, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'est accrue de 22% (2019) au niveau suisse.

La tendance observée au cours des trois dernières années se poursuit donc. Les professions les plus fortement frappées par la pénurie de main-d'œuvre qualifiée sont les métiers de l'ingénierie (ingénieurs en électronique, par exemple) et les métiers techniques (techniciens en climatisation, par exemple). Les indicateurs tels que les annonces d'offres d'emploi montrent que, dans ces professions, la situation ne s'est pas non plus détendue durant la crise du coronavirus. Si cela devait soudain changer, rappelons que l'obligation de communiquer les postes vacants s'applique déjà à partir d'un taux de chômage de 5%. Prétendre que la libre circulation des personnes empêche le taux de chômage de baisser à nouveau relève purement de la rhétorique de campagne. En réalité, c'est exactement l'inverse.

27 SEPT. 2020

NON

À L'INITIATIVE DE LIMITATION

Une entreprise, en particulier une petite PME, qui ne trouve pas de remplaçant pour un travailleur qualifié dont elle a vraiment besoin, se voit contrainte de refuser des mandats – ce qui peut lui porter le coup de grâce et détruire des emplois. La libre circulation des personnes est absolument vitale pour le marché de la main-d'œuvre qualifiée et les PME !

Comité PME « NON à l'initiative de résiliation – NON à la destruction des emplois »

Schwarztorstrasse 26

3007 Berne

www.limitation-non.ch